



Énoncé de position de la Société Parkinson Canada

Non-soutien

La Société Parkinson Canada (SPC) ne soutiendra aucun produit, service ou entreprise en particulier. La SPC utilisera une clause/un énoncé de non-responsabilité ou non-soutien à l'égard de la documentation ou des ressources.

Une prudence sera exercée afin de protéger la réputation et la crédibilité de la SPC en cas d'apparence de soutien. Cela s'applique, sans s'y limiter, aux produits pharmaceutiques, aux services de soins à domicile, aux compagnies d'assurances et aux entreprises qui fabriquent ou vendent des produits et des services.

Approuvé par le conseil d'administration de la Société Parkinson Canada le 5 juin 2009.